Prévention contre les vols de voitures et de pièces détachées

La gendarmerie nationale nous donne quelques consignes afin de lutter contre les vols de voitures et de pièces détachées. Aussi, ayez les bons réflexes !



- En quittant ma voiture, je vérifie que les portes sont bien fermées. A l'arrêt, je ferme systématiquement mon véhicule à clé et je ne baisse pas les vitres.
- À l'arrêt, je ne laisse pas le moteur tourner, même si je m'absente pour une course rapide.
- Je ne laisse pas les clés sur le contact, même dans un lieu fermé (garage, cour, jardin).
- J'équipe ma voiture d'un système antivol électrique (anti-démarrage, alarme) ou bien mécanique (par exemple, une canne antivol).
- De nuit, j'évite de garer ma voiture dans les secteurs non éclairés.
- Je ne laisse jamais les papiers dans ma voiture : certificat d'immatriculation (carte grise), permis de conduire.
- Face au car-jacking (vol d'une voiture avec l'automobiliste au volant) :

    ✔ je suis vigilant en cas d'accrochage suspect (lorsque les circonstances ne se prêtent pas à un accident) ;

    ✔ je ne tente pas de résister à tout prix à l'agresseur ;

    ✔ j'alerte immédiatement la police ou la gendarmerie

Plus d'info en consultant le fichier PDF ci-contre...

Documents
Dépliant : Contre les vols de voitures et d'accessoires, les bons réflexes !